

SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE FOOTBALL



COLLEGE CAMILLE GUERIN SAINT MEEN LE GRAND

SELECTIONS D'ENTREE 2014 2015

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite du dépôt de dossier : 11/04/2014

Réservées aux joueurs licenciés FFF du District 35 et zone limitrophe, nés en 2001 et 2000, futurs élèves de 4^e ou de 3^e Générale.



Collège « Camille GUERIN » - ST MEEN LE GRAND Promotion 2012/2013
Championnat de France UNSS à Ploufragan 2013

OBJECTIFS de la SCOLARITE AU COLLEGE CAMILLE GUERIN

La SSD implantée au sein du collège Camille Guérin souhaite offrir à ses élèves un développement personnel propice à une orientation choisie à l'issue de la classe de troisième à travers :

- Une scolarité accompagnée
- une formation footballistique permettant de développer leurs capacités de joueur
- un apprentissage de la vie en communauté

Pour y parvenir nous prôtons des valeurs : Respect, Travail, Discipline, Rigueur et Progrès

HEBERGEMENT

L'internat prévoit l'accueil du **lundi matin 8h** jusqu'au **vendredi 17h**. Il est fermé pendant les vacances scolaires.

Les élèves sont regroupés par niveau (4^e ou 3^e), sur deux étages de 20 lits chacun et dans des chambres de 2 ou 3 avec salle de bain attenante.

Pour l'année scolaire 2013 2014, le coût annuel de l'internat est de 1442,72 €.

L'inscription à l'Association Sportive est obligatoire pour participer aux compétitions organisées par l'UNSS.

Un équipement (maillot, short, ...) est à la charge des familles ; un pack (facultatif) pourra vous être proposé par le District de football en début d'année scolaire.

SCOLARITE

Au collège Camille Guérin, les élèves de la SSD sont des élèves de 4^e et de 3^e comme les autres ; ils sont soumis au règlement intérieur de l'établissement, ils suivent tous les cours y compris ceux d'EPS ; les exigences pédagogiques et la charge de travail sont identiques pour tous et l'équipe pédagogique peut à tout moment se réserver l'arbitrage de suspendre temporairement un élève de la SSD si les résultats obtenus sont insuffisants. De même, les candidatures sont réévaluées d'une année sur l'autre car le maintien dans la section n'a aucun caractère automatique. Les élèves dont les résultats scolaires, l'attitude ou le comportement ne sont plus conformes aux conditions initiales de recrutement ne seront pas reconduits en classe de 3^e à Camille Guérin.

L'Anglais est enseigné en première langue vivante. En seconde langue, les élèves apprendront l'Espagnol.

Le Latin y est également enseigné.

A partir de la 6^e, les élèves peuvent opter pour un enseignement bi langues Anglais – Allemand qui se poursuit jusqu'en 3^e.

Les jeunes s'entraînent au sein de la section quatre fois par semaine.

Ils participent aux compétitions UNSS de Football et à des rencontres les opposant aux centres de formation du grand ouest.

LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Le département d'Ille et Vilaine compte sur son territoire 24 SSL dont l'aboutissement logique, pour les meilleurs jeunes (Football, études, comportements) est de postuler à l'entrée en **Section Sportive Départementale 4^{ème} / 3^{ème}**.

Le dossier de candidature est à retourner **complet** pour que votre enfant participe aux sélections football qui constituent la première étape pour accéder à la section. Il est à renvoyer à l'adresse suivante :

Collège Camille GUERIN
Section Sportive Départementale 4^e / 3^e (Dpt 35)
3, ter rue Maurice
35290 ST MEEN LE GRAND

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès de M. MICHEL, Principal

TEL: 02 99 09 44 80
FAX : 02 99 09 44 85

Et également auprès de M. AUDION David, Responsable Technique

TEL: 02 99 09 44 80
FAX : 02 99 09 44 85

CONDITIONS de CANDIDATURE

- Etre né en **2001** pour l'élève postulant à une entrée en Section Sportive Départementale d'Ille et Vilaine en classe de **4^{ème}**
- Etre né en **2000** pour l'élève postulant à une entrée en Section Sportive Départementale d'Ille et Vilaine en classe de **3^{ème}** (Seules quelques places sont vacantes pour ajuster l'effectif).
- Pour ces deux années d'âge les parcours particuliers seront étudiés par la commission de sélection.

A NOTER :

L'admission à la Section Sportive Départementale est conditionnée par :

- **les résultats à la journée de sélection**
- **les résultats scolaires**
- **le comportement général de l'élève.**

Les candidats doivent faire parvenir **pour le 11 AVRIL 2013** :

- **les bulletins du 1er et 2ème trimestre de l'année scolaire en cours.**
- **La photocopie de la licence FFF de la saison en cours ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (moins de deux mois)**
- **La fiche de candidature**
- **deux petites enveloppes timbrées portant l'adresse familiale (au tarif en vigueur)**
- **1 enveloppe (22X11cm) timbrée portant l'adresse familiale (au tarif en vigueur)**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE

ADMISSION

Dates des Epreuves physiques

- Pour les élèves **nés en 2001** : **mercredi 21 MAI 2014**
- Pour les élèves **nés en 2000** : **mercredi 04 JUIN 2014**
- Publication de la liste des élèves retenus sur le site internet du collège sous réserve du **contrôle médical** à transmettre pour le **28 juin** au plus tard :

<http://www.college-camilleguerin-stmeen.ac-rennes.fr/>

CONTENU DES EPREUVES DE FOOTBALL

Mise en situation de **JEU** : Match à 11 et Jeu réduit.

Des tests **TECHNIQUES** de type JONGLAGES.

Un test **ATHLETIQUE** : Une course de 240m, course brisée.

Fiche de Candidature au Concours d'Entrée

Section Sportive Départementale 35

PHOTO

Joueurs nés en :

☐ 2001

☐ 2000



Le 21 MAI (2001) et le 4 JUIN (2000) à St Méen Le Grand

Dossier à retourner **avant le 11 AVRIL 2014** auprès du Collège Camille GUERIN de ST MEEN LE GRAND accompagné des documents attendus :

Nom :

Prénom :

NIVEAU SCOLAIRE

Actuellement l'enfant est en :

☐ 5^{ème}

☐ 4^{ème}

SECTION SPORTIVE

LOCALE

☐

ETAT CIVIL

Date et Lieu de Naissance : / / à :

Nationalité :

Adresse :

Téléphone : /...../...../...../..... /... / et /...../...../...../..... /... /

Courriel (@) :

SITUATION SPORTIVE

Club :

Educateur du joueur :

Téléphone Educateur : /...../...../...../..... /... /

Nombre de séances par semaine : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ + de 3

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Taille : Poids :

Gaucher : ☐ Droitier : ☐

Poste 1 :

Poste 2 :

SITUATION SCOLAIRE

Etablissement d'origine : Ville :

Options et langues au collège Camille Guérin :

LV 1 : Anglais ☐ LV2 : Espagnol ☐ LATIN ☐

Cas Particulier : classes bi langues Anglais - Allemand ☐

RESTAURATION LORS DU CONCOURS

Les frais de repas (4.15 €) sont à la charge des familles : Nombre de Repas prévisionnels :

Merci de joindre au dossier un chèque du montant correspondant pour valider le repas